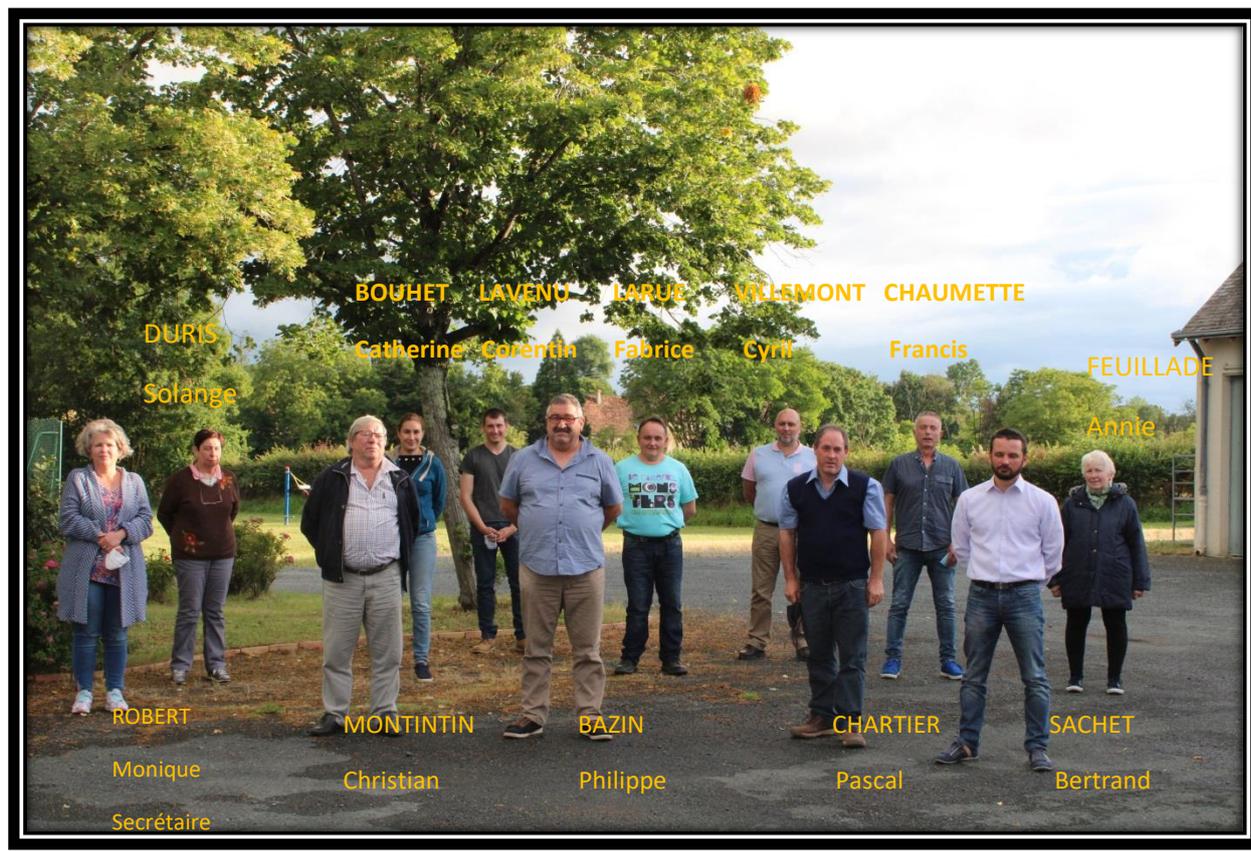


# L'ÉCHO DE GOURNAY N° 1



## ÉDITO

Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars 2020. Nous vous remercions de votre participation massive à cette élection qui s'est déroulée dans un contexte sanitaire particulier.

Du fait du confinement, le nouveau conseil n'a été mis en place que le 26 mai 2020.

Durant cette période difficile, Madame Charbonnier et les nouveaux élus ont travaillé en étroite collaboration afin d'assurer la continuité du service public et répondre aux différents besoins que cette situation a engendrés :

- ❖ Mise à disposition d'attestation de déplacement pour les personnes ne pouvant s'en procurer
- ❖ Distribution d'un masque offert par le conseil départemental et de deux autres offerts par la municipalité de Gournay
- ❖ Appels téléphoniques aux personnes les plus fragiles
- ❖ Courses portées au domicile de certaines personnes

Nous tenons également à remercier vivement tout le personnel communal impliqué durant cette crise de la Covid.

Toute mon équipe reste à votre écoute et souhaite que ces six prochaines années pour lesquelles vous nous faites confiance soient constructives pour notre commune rurale.



Voici les agents qui œuvrent pour vous

---

## COORDONNÉES DE LA MAIRIE DE GOURNAY

---

Téléphone : 02 54 30 84 11

Fax : 02 54 30 90 76

Adresse mail : [contact@mairie-gournay.com](mailto:contact@mairie-gournay.com)

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau bulletin d'information.

Cette lettre va permettre de vous tenir informé de l'avancée des travaux, des projets, des manifestations... bref de la « vie » dans notre commune. Mais sachez que l'équipe municipale et le personnel sont à votre disposition pour vous renseigner.

## **BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX**

---

### **La mairie :**

Pour pouvoir entreprendre les travaux, la mairie a été installée depuis le mois de mars à l'espace numérique à côté de la salle des fêtes. Les marchés avec les entreprises ont été signés mais à cause de la situation sanitaire, les travaux n'ont pas pu débuter en mars.

Le chantier devrait commencer à l'automne. En même temps, le logement communal attenant va être réaménagé.

Avant de pouvoir découvrir ce nouvel espace qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite et doté d'une salle d'archives, nous continuerons de vous accueillir à l'espace numérique.

### **La maison des Vignaux :**

Le conseil a entrepris de réhabiliter la maison qui avait brûlé à l'entrée du bourg. Les travaux vont commencer cet été.

### **Les logements communaux :**

Afin d'accueillir de nouveaux habitants, la gestion de notre parc locatif a été confiée à l'agence immobilière Century 21. Mais, le conseil municipal s'est réservé la possibilité de louer en direct.

Si vous connaissez des personnes en recherche de logement, vous pouvez leur dire de contacter la mairie.

### **Le cimetière :**

Suite à la première tranche de travaux de réhabilitation du cimetière, le conseil souhaite lancer la réfection des murs extérieurs.

### **Restaurant :**

La nouvelle équipe municipale a rencontré les actuels gérants pour faire le point sur la mesure d'expulsion qui est en cours. Une fois le restaurant et le logement libérés, le conseil mettra tout en œuvre pour trouver un nouveau gérant.

## **SITE INTERNET**

---

Le conseil travaille sur la création d'un nouveau site internet dans lequel on trouvera toutes les informations sur la commune. Ce site sera régulièrement mis à jour.

## **VOIRIE-RÉSEAUX**

---

Des travaux d'amélioration sur certains chemins communaux vont être réalisés ainsi que sur la route de Chaumont.

## **PHOTOVOLTAÏQUE**

---

Le projet devrait voir le jour en 2021. La commune sera actionnaire avec le Syndicat d'Énergie de l'Indre et la société d'économie mixte ENER Centre Val de Loire

## **TRANSPORT SCOLAIRE**

---

### **Primaire :**

Le R.P.I. Maillet Gournay a fait appel à la société Pégase pour avoir un accompagnateur à la rentrée 2020-2021 dans les bus.

### **Collège :**

Face à des problèmes de création de nouveaux arrêts de bus pour les enfants allant au collège de Neuvy, la Communauté de Communes (CDC) Val de Bouzanne et les communes concernées dont Gournay, souhaitent rencontrer les élus du conseil régional pour qu'ils modifient le règlement.

## FÊTES ET CÉRÉMONIES

---

### Commémorations :

Les commémorations du 8 mai de cette année ont été perturbées par la Covid-19. Néanmoins, une gerbe a été déposée dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

### Concours :

Le concours des maisons fleuries est en place. Nous comptons sur les habitants pour que, dès l'année prochaine, il y ait encore plus d'inscrits pour embellir notre commune.

### Salle des fêtes :

La location de la salle des fêtes est elle aussi perturbée. Les dérogations sont attribuées cas par cas jusqu'à la fin de l'été en attendant de nouveaux décrets.

### Jeux intervillages :

En raison des dispositions sanitaires actuelles, il n'y aura pas de jeux inter villages ni de méchoui cette année.

## ÉTAT CIVIL

---

### Naissances :

Erwan FOUCHET, 12 mars 2020, Les Aix

Capucine MIGNOT, 22 avril 2020, Génitu

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

### Décès :

Yves MORIN, 7 mars 2020, Le Grand Gaillard, 86 ans, ancien adjoint

Marie-Emilienne BALLEREAU, 2 avril 2020, Rue de la Chapelle, 95 ans

Léone LANSON, 9 avril 2020, Vilbon, 92 ans

Nous présentons nos condoléances aux familles de ces défunts.

## INCIVILITÉS

---

Nous regrettons qu'un tel chapitre arrive dans notre bulletin municipal mais le manque de civisme de certains administrés qui ne ramassent pas les déjections de leurs compagnons à 4 pattes nous y oblige. De même, lingettes ou serviettes « voyagent » dans le réseau d'assainissement sans se soucier de l'impact écologique ni de l'agent qui doit gérer ces déchets pour ne pas endommager l'installation.

Nous vous rappelons que seul le papier toilette est autorisé concernant l'usage des toilettes.

Pour les points de collecte, merci de respecter le tri sélectif et de ne pas faire de décharge sauvage.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

---

### Aide sociale :

Cette année, les dossiers d'aides sociales seront envoyés à partir du 15 septembre. Une permanence sera tenue par les membres du C.C.A.S. avec différentes dates afin de retourner les dossiers pour le 15 octobre dernier délai et répondre à vos éventuelles questions.

## DIVERS

---

### Déchetterie :

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, l'accès est libre aux horaires habituels. La carte de la déchetterie est obligatoire pour y accéder. Elle est à venir chercher en mairie pour ceux qui n'en n'ont pas encore.

### Heures d'ouverture :

Lundi, samedi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

**Étang :**

L'accès est réservé uniquement aux habitants de la commune avec une carte à prendre en mairie. Il est possible d'avoir une personne accompagnatrice qui devra, elle aussi, se munir de cette carte. L'étang est ouvert les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 31 octobre 2020. Le tarif à la journée est de 4€ et de 40€ à l'année.

**Comité des Fêtes :**

Un Comité des Fêtes a été mis en place avec pour présidente Manon Larue.

22 ans d'inactivité, nous sommes heureux de vous annoncer la recréation du Comité des fêtes de Gournay destiné à organiser plusieurs manifestations annuelles et partager de bons moments au sein de la commune.

Afin de mettre en place les premiers projets et constituer l'équipe des bénévoles qui souhaiteraient s'investir dans l'association, nous vous attendons nombreux le

**Vendredi 07 août 2020 à 19h30**

**À la salle des fêtes de Gournay**

pour une assemblée générale.

Tous les Gournaysiens et Gournaysiennes sont les bienvenus !